



# Consultations maladies professionnelles

Objectifs Opérationnels

Moyens ARS/Conseil Régional/CHM

# Les objectifs opérationnels

- 1/ Réduire les risques sanitaires liés à la santé environnementale en favorisant par une consultation médicale adaptée:
  - l'accès aux soins pour les personnes présentant une pathologie professionnelle,
  - le dépistage, l'orientation et l'information des patients et des professionnels de santé.
- 2/ Participer à des actions sur le territoire et animer une instance locale sur les MP.

# Les moyens mis en œuvre dans le cadre du Contrat Local de Santé

- 2 financements conjoints:
  - de l'ARS PACA au titre du plan d'action santé environnement (30 200 euros),
  - du Conseil Régional PACA (30 000 euros),
  - pour une durée d'une année.
- Localisation de la consultation maladies professionnelles sur le centre de consultation de médecine générale du CHM à Port de Bouc.

# Les Moyens

- Temps médical en cours de recrutement par un médecin généraliste,
- Objectif: offre de consultation 4 jours par semaine,
- Formation à programmer,
- Difficulté d'avoir une visibilité sur la pérennité du poste.